

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1969)

Heft: 120

Artikel: Après un congrès

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028421>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine public

120

Du Lac noir au Livre rouge

Il nous arrive d'avoir l'esprit de contradiction. Ce petit livre rouge, toute la presse l'avait critiqué avant même que nous l'ayons reçu; les phrases types avaient été épinglees; elles paraissaient scandaleuses, mais nous nous disions qu'elles avaient dû, avec une parfaite justesse de coup d'œil critique, être piquées dans un contexte plus neutre.

A la lecture directe, la surprise est de découvrir que le scénario de la résistance morale du peuple est plus énorme encore que ne le laisse croire le chorus des indignations. Le texte a même quelque chose de délirant, comme s'il surgissait d'un autre univers mental : c'est à la fois inquiétant, obsessionnel et presque joyeusement gaffeur.

Le mécanisme schizophrénique de la gaffe est facile à déceler. Au temps du stalinisme, le noyautage des mouvements pacifistes était la règle, de même que l'utilisation des potiches intellectuelles, ou de la colombe de Picasso. Les colonels de M. von Moos, quinze ans plus tard, plaquent ce schéma sur la réalité d'aujourd'hui: Eglises, intellectuels, pacifistes deviennent suspects dans leur totalité, en raison des tentatives, très marginales compte tenu de la réalité suisse, du stalinisme 1950. Le Conseil fédéral lui-même en devient suspect : il veut signer le traité de non-prolifération des armes nucléaires; or, dit le petit livre rouge, qui veut refuser à la Suisse un armement nucléaire fait le jeu de l'ennemi !

D'où...

En revanche, il serait léger de s'imaginer que cette prose n'est l'élucubration que de quelques colonels qui vivent en vase clos.

Il y a longtemps que ce genre de schéma est le prélude nécessaire de n'importe quel exercice de manœuvre militaire. Pour la troupe, on se contente encore le plus souvent de lui expliquer que le parti bleu ou rouge a massé une division entre Denges et Denezy etc., mais dans les écoles d'aspirants et les cours de cadres, depuis belle lurette, on prélude par de plus fouillées descriptions. On invente une situation internationale. Grèves en Italie ou en

France, incidents sur les voies d'accès à Berlin-Ouest. Agitation pacifiste en Suisse. On passe des montages sonores réalistes : les nouvelles sont lues par des voix radiophoniques connues.

Nos premiers lecteurs se souviennent qu'au temps du lancement de « Domaine public », nous avions révélé un exercice de ce genre, réservé à des aspirants officiers pilotes. Un des clous du psychodrame était un interrogatoire dans une baraque du Lac Noir, avec simulation de torture poussée très loin jusqu'aux premiers sévices. Et, par souci de réalisme, on avait soigné la mise en scène en décorant « soviétiquement » la salle, grâce à l'obligeance de l'Ostinstytut de Berne qui avait prêté les éléments du décor.

Or l'analyse de l'incident avait mis à jour un milieu d'officiers de milices, activistes, d'origine bernoise en l'occurrence, liés entre eux par des relations personnelles, qui confondait un anticomunisme pathologique avec la défense de la liberté.

Interpellé sur ce sujet au Conseil national, M. Chaudet avait couvert.

Les activistes d'il y a six ans sont donc toujours en place. Ils ont dû prendre du galon. Ils doivent aujourd'hui être colonels, c'est-à-dire les collègues-amis des auteurs du petit livre. Le même arbre donne toujours les mêmes fruits.

M. von Moos sait-il lire ?

A partir du moment où un document est distribué en Suisse, dans chaque ménage, sur une initiative du Conseil fédéral, on pourrait souhaiter que les termes en soient pesés.

Nous avons déjà dû subir récemment l'affiche qui nous recommandait de faire nos provisions de guerre avec au-dessus d'une assiette ce slogan-image-de-la-Suisse : « La situation internationale décide de votre menu ». Aujourd'hui le livre rouge ! Certes, on ne demande pas à un conseiller fédéral de savoir écrire, mais au moins de savoir lire. M. von Moos, la preuve est faite, ne sait pas lire. Qu'on le recycle !

Après un congrès

Les congrès de l'Union syndicale suisse ont gardé ce goût, très sensible dans le socialisme et le syndicalisme allemand, de la respectabilité. On ouvre le congrès par un morceau de musique classique; c'est orchestre de chambre et non fanfare ouvrière. La musique de chambre donne le ton. Allegro moderato. On lit les partitions. Il va de soi qu'un tel congrès ne peut être laissé à l'improvisation des humeurs de salle. Mais on comprend la déception d'un syndicaliste, parlant au nom des syndiqués de son canton, qui vient à la tribune défendre une proposition de son cartel et qui découvre que la réponse qu'on lui donne est déjà imprimée. A quoi sert-il alors qu'il motive sa proposition, si, à l'avance, jusque dans les détails de l'argumentation, la réponse est prête ?

L'absence de spontanéité est vraiment poussée très loin. Les syndicalistes allemands, qui ont pourtant eux aussi, nous l'avons dit, le goût de la musique de chambre, laissent, dans les congrès, une place à la discussion. Sur des thèmes donnés, le congrès est réparti en commissions, où l'on discute, où l'on procède à des échanges, où l'on participe.

Car il est vraiment paradoxal de réclamer la participation dans l'entreprise quand le Congrès de l'Union syndicale se déroule sur le schéma du cours ex cathedra.

Nous avons regretté aussi l'absence d'une véritable présence, dans la salle, des travailleurs étrangers. Il ne suffit pas de condamner l'initiative Schwarzenbach. Il faudrait prévoir aussi des mesures d'assimilation et d'intégration des travailleurs étrangers.

Dommage que sur ce thème la résolution ne propose pas de politique constructive.

Les thèmes de l'épargne négociée ont été au centre des préoccupations. L'idée fait son chemin; mais les économistes de l'Union syndicale en montrent plus les difficultés d'application qu'ils n'en soulignent le dynamisme.

Et pourtant, il est inutile de défendre le second pilier, c'est-à-dire les caisses de pension professionnelles, si le droit des travailleurs à la gestion de ces fonds n'est pas revendiqué. Et ces droits de gestion n'ont d'intérêt que si la concentration des capitaux confère un pouvoir économique.

Enfin, le problème des caisses de pension ne doit pas faire oublier celui plus fondamental du droit des travailleurs sur l'enrichissement des entreprises qui s'autofinancent. Les bénéfices réinvestis sont des salaires non-distribués. La force de cette revendication n'est pas encore vraiment exploitée.

Ces remarques critiques parce que beaucoup de choses dépendent de l'Union syndicale. A Montreux, elle est apparue comme une des grandes forces politiques du pays; ses leaders sont conscients de leurs responsabilités.

Ce congrès a révélé des préoccupations nouvelles; voyez les propositions de la FOBB (enquête socio-logique sur l'image qu'offre le syndicat) de Genève (institut économique) de Vaud et de la FCTA (Fonds de placements syndical). Sans chauvinisme on peut dire que l'elan romand a été important ! On sent une intention de renouvellement. On ne sait pas encore sous quelle forme et en quels termes ces intentions deviendront action !

Bi-mensuel romand
N° 120 5 novembre 1969 Sixième année

Rédacteur responsable : André Gavillet

Le numéro : 70 centimes

Abonnement pour 20 numéros :

Pour la Suisse : 12 francs

Pour l'étranger : 15 francs

Changement d'adresse : 50 centimes

Administration, rédaction :

Lausanne, Case Chauderon 142

Chèque postal 10 - 155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A., Lausanne

Aux articles de ce numéro
ont collaboré :

Jean-Daniel Delley

Henri Galland

André Gavillet

Marx Lévy

Christian Ogay

Le N° 121 sortira de presse le jeudi 27 novembre 1969